



Tenue d'un Conseil national à l'ANC

Que réservent encore Jean-Pierre Fabre et son parti au public ?

L'on a appris le weekend dernier que l'Alliance nationale pour le changement (ANC), parti dirigé depuis 2010 par le maire de la commune du Golfe 4, Jean-Pierre Fabre aura bientôt 10 ans. Et pour marquer l'événement, l'on prévoit d'organiser le 10 octobre prochain ...



PAGE 3

ECONOMIE



Sur le marché financier régional

Le Togo lève 27,5 milliards FCFA

Le Togo a récolté 27,5 milliards FCFA sur le marché financier régional, à la clôture ce vendredi 25 septembre 2020, via son émission d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT).

PAGE 5

SPORTS



Éperviers du Togo

Que valent les nouveaux sélectionnés par Claude Le Roy ?

Les Éperviers du Togo profiteront de la journée Fifa pour disputer deux rencontres amicales à Tunis (Tunisie), notamment contre la Libye le 08 octobre 2020 et face au Soudan le 12 du même mois. Pour ces matchs tests, le sélectionneur national du Togo, Claude Le Roy a convoqué 25 joueurs dont quatre ...

PAGE 10



« Le sentiment du devoir accompli »

Le Dr Klassou et son équipe peuvent s'approprier cette affirmation

À travers un communiqué rendu public par la présidence de la République togolaise le vendredi 25 septembre 2020, l'on a appris la démission du gouvernement dirigé par le Premier ministre Komi Selom Klassou. Au terme de plusieurs mois de labeur, le Dr Klassou et les membres de son équipe peuvent avoir « le sentiment du devoir accompli ».

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Politique togolaise : bientôt la fin du radicalisme au sein de l'opposition ?

L'opposition togolaise va-t-elle enfin accepter de changer de fusil d'épaule en quittant le radicalisme, le populisme pour le réalisme politique ? C'est ce que l'on pourrait croire en écoutant les propos tenus il y a quelques jours par Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, membre de la Dynamique monseigneur Kpodzro.

« Le Togo ne peut plus se payer le luxe de traîner une situation conflictuelle qui dure depuis des années. Le prix payé est trop élevé. Il est temps qu'on règle les problèmes structurels pour que l'on travaille pour le développement du pays », a déclaré Mme Adjamagbo-Johnson au micro d'une radio privée. Venant d'elle, cela surprend tout de même. L'on a toutefois envie de dire que ce n'est pas trop tôt. L'on peut sans doute reprocher des choses au parti au pouvoir. Mais, l'opposition par son radicalisme...

PAGE 3

Littérature togolaise/ Koffi Ahadzi-Nonou

« Constitutions et régimes politiques du Togo, de 1960 à nos jours », un ouvrage tant attendu

PAGE 9

Entreprise

Le cabinet M & M Advisors a désormais son siège à Agoe-Nyivé

Le cabinet M & M Advisors spécialisé en conseil et management, a inauguré jeudi dernier son siège dans le quartier Agoe-Nyivé à Lomé. Ce fut dans une ambiance festive marquée par l'épidémie de coronavirus que combat le Togo depuis le ...



PAGE 11

 <p>Madagascar L'opposition unie va boycotter les sénatoriales</p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">SOMMAIRE</p>  <p>Crédits et dépôts bancaires Voici les taux d'intérêt appliqués au 2^e trimestre de l'année au Togo</p>	<p>Criminalité dans le sport L'UNODC et la Fifa s'entendent</p> 
P 4	P 5	P 10

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

« Le crédit AGRISEF a restauré la confiance que j'avais en moi de pouvoir me prendre en charge », Kokou TONGUE, Bénéficiaire AGRISEF

Echos des bénéficiaires des produits du FNFI dépose ses valises à Dapaong, région des savanes, pour partager avec vous les témoignages d'un des milliers de bénéficiaires des produits du Fonds National de la Finance Inclusive. Avec le premier cycle de crédit AGRISEF ; Monsieur TONGUE Kokou, la quarantaine, exerce actuellement le maraîchage, activité qui selon lui permet d'être très heureux et de gagner le pari de son devenir. Reportage...



Kokou TONGUE

C'est dans un village situé à une dizaine de km au nord de Dapaong, que depuis bientôt deux ans, Kokou TONGUE, la quarantaine d'âge se rend tous les matins dans sa superficie d'un hectare pour

s'adonner à son activité préférée, le maraîchage. Pour lui, remuer la terre à longueur de journée, y introduire des graines ou des petits plants et progressivement voir sa semence se transformer en produits comestibles, cela

relève quelque peu du divin. Et pour lui, cette activité est source de bonheur. Mais, confie-t-il, tout ceci n'était pas possible sans le coup de pouce que lui a donné le FNFI, à travers COOPEC SIFA, une institution de microfinance

partenaire dans la région.

« J'avais déjà la petite terre cultivable que m'a légué mes parents. Mais pour exploiter convenablement cette parcelle et s'attendre à de bonnes productions à terme, il me fallait un repère financier pour pouvoir acheter des semences ou des petits plants que je devais mettre en terre. C'est donc comme ça que j'ai été amené à me rendre à COOPEC SIFA ici à Dapaong pour leur expliquer ma situation. Les échanges entre moi et les agents de crédit ont été très fructueux et j'ai été informé de l'existence notamment du produit AGRISEF du FNFI qui justement pouvait me permettre de me lancer dans mon activité de maraîchage. Et justement le FNFI m'a permis grâce à son produit agricole d'avoir une première tranche de crédit d'un montant de 100.000 FCFA qui m'a aussitôt permis de débiter mon activité. Actuellement, je cultive des carottes, des choux, du piment vert, des aubergines...Je dois avouer que mes productions sont très bonnes, vu que je me donne à fond dans l'exercice de mon activité. Le crédit AGRISEF a restauré la

confiance que j'avais en moi de pouvoir me prendre en charge. Quand on a envie d'exercer une activité et que l'on manque de soutien financier pour pouvoir aller de l'avant, on est quelque peu déçu, démotivé. Mais quand vient le moment où un coup de pouce financier nous permet de prendre notre envol, notre bonheur et dignité se retrouvent restaurés».

Notre jeune agriculteur nous confie qu'il a assez de projets. A court terme, solder son premier crédit, obtenir le second crédit et diversifier son activité avec la culture de nouveaux produits. Son rêve, devenir dans sa localité un grand maraîcher qui pourrait servir d'exemple aux autres jeunes qui veulent exercer plus tard ce métier.

«Pas de rêve d'un ailleurs, c'est évident que l'on peut rester dans sa localité, exercer une activité de son choix et se prendre en charge convenablement», nous confie en guise de conclusion Kokou TONGUE, arrosoir à la main en train de donner des jets d'eau à ses jeunes plants.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG...LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolalkina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

...n'a pas du tout arrangé les choses. Comme le reconnaît l'ancienne coordinatrice de la Coalition des 14, cela fait des années que cette situation conflictuelle dure. Mais jusqu'à quand ? N'est-il pas temps d'aller vers « le grand pardon ? », une longue trêve générale, tourner

la page pour converger toutes les énergies vers un seul et unique objectif : le développement du Togo ? C'est visiblement ce que conseille Brigitte Adjamagbo.

Ses collègues de l'opposition sont-ils prêts à lui prêter une oreille

attentive ? Le problème de l'opposition togolaise est qu'elle a toujours voulu tout obtenir sur le champ. C'est le tout ou rien. Tant que l'on n'obtient pas toutes les conditions permettant d'obtenir le pouvoir ici et maintenant, on rejette tout en bloc. Malheureux

pour elle, en procédant de cette façon, elle s'est plus éloignée du pouvoir qu'elle ne s'en est rapprochée ces dernières années.

Certaines avancées qu'elle a refusé d'exploiter en claquant la porte, lui auraient sans doute permis d'être aujourd'hui dans une

position plus confortable. Par-dessus tout, elle refuse toujours d'admettre qu'il lui faut changer sa politique. À présent qu'une voix en son sein se prononce pour une politique plus responsable, peut-être que le déclic viendra.

La rédaction

« Le sentiment du devoir accompli »

Le Dr Klassou et son équipe peuvent s'approprier cette affirmation

À travers un communiqué rendu public par la présidence de la République togolaise le vendredi 25 septembre 2020, l'on a appris la démission du gouvernement dirigé par le Premier ministre Komi Selom Klassou. Au terme de plusieurs mois de labeur, le Dr Klassou et les membres de son équipe peuvent avoir « le sentiment du devoir accompli ».

Comme on ne cessera jamais de le dire, le Premier ministre Klassou a battu le record de longévité à ce poste. Sa façon de gérer les affaires publiques a visiblement convaincu le chef de l'État qui apparemment peine à se séparer de lui. À la suite de la grave crise politique de 2017, et alors que beaucoup s'attendaient à son éviction aux lendemains des élections législatives, Faure Gnassingbé a surpris tout le monde en le maintenant à son poste.

Le Dr Klassou a non seulement su juguler cette crise en initiant dès le début une concertation avec les différents acteurs politiques togolais, mais aussi il était sur plusieurs autres chantiers dans le secteur éducatif et de la santé. Sa polyvalence était son atout. Contrairement à plusieurs

anciens Premiers ministres, Komi Selom Klassou a été au-devant de la scène jusqu'au jour de sa démission. Cela a permis au chef de l'État de se libérer de certaines tâches pour s'occuper de la gouvernance au plus haut niveau. Le Dr Klassou a su innover en apportant du sang neuf au sein de l'équipe gouvernementale. Parmi eux, beaucoup sont appréciés par la presse, la société civile et les Togolais en général.

La gestion de la Covid-19 par le gouvernement Klassou est l'une des meilleures au monde. Les résultats parlent d'eux-mêmes. D'ailleurs comme le précise le communiqué de la présidence de la République : « le président de la République a accepté cette démission et a saisi l'occasion pour féliciter le Premier ministre et toute l'équipe gouvernementale pour les



Dr Komi Selom Klassou

efforts engagés sur les plans économique, politique et social ainsi que les résultats encourageants obtenus malgré le contexte difficile marqué par la crise sanitaire que traverse actuellement le monde entier ».

Il est vrai que certains de nos compatriotes réclamaient la

démission du gouvernement et la formation d'une nouvelle équipe. Est-ce une réponse à ces sollicitations ? Quoi qu'il en soit, une pause n'a jamais fait de mal. Au contraire, elle permet de se ressourcer pour poursuivre plus sereinement la route. En attendant peut-être la reconduction du Dr

Komi Selom Klassou à son poste ou la nomination d'un autre Premier ministre et la formation d'un nouveau gouvernement, le président de la République a chargé le Premier ministre et le gouvernement d'expédier les affaires courantes.

Edem Dadzie

Tenue d'un Conseil national

Que réservent encore Jean-Pierre Fabre et son parti au public ?

L'on a appris le weekend dernier que l'Alliance nationale pour le changement (ANC), parti dirigé depuis 2010 par le maire de la commune du Golfe 4, Jean-Pierre Fabre aura bientôt 10 ans. Et pour marquer l'événement, l'on prévoit d'organiser le 10 octobre prochain, un Conseil national. Il semble que cela va accoucher de nouvelles directives pour la poursuite de la lutte politique. Mais, que réservent au juste Jean-Pierre Fabre et son parti aux Togolais ?

À la suite de l'élection présidentielle du 22 février 2020, l'ANC a considérablement perdu du terrain. Le parti a obtenu un score d'un peu plus de 4%. Pour un parti qui a été la deuxième force politique du pays pendant presque dix ans, occupant même le poste de chef de file de l'opposition, c'est une vraie désillusion. Après avoir contesté les élections présidentielles de 2010 et de 2015, il a fallu que le leader de l'ANC se retrouve dans une situation très inconfortable, risquant de le faire disparaître de la scène politique nationale.

Il peut en tout cas saluer son élection comme conseiller municipal et comme maire, un poste qui lui permet de garder encore une certaine virilité politique. Mais, la gouvernance locale lui réussira-t-elle ? Seul un succès dans la gestion de sa municipalité lui permettra en effet de rebondir à un plus haut niveau. Comme beaucoup d'autres élus locaux, le maire du Golfe 4 a encore cinq ans pour faire ses preuves. En attendant de faire le bilan de la gouvernance que lui et son parti feront de cette commune, Jean-Pierre Fabre et son parti voudraient

reprandre du service. À la faveur du dixième anniversaire du parti, l'on apprend qu'une initiative est en cours pour la redynamisation.

Le parti devrait dévoiler lors d'un Conseil national, les stratégies qu'elle compte utiliser pour remporter la lutte pour l'alternance au sommet de l'État. Pour l'ANC, il persiste « un discours ambiant qui exalte la résignation voire la démission devant l'effort, qui tente de remettre en cause l'existence des partis politiques et d'anéantir la flamme du militantisme politique ». Qu'entend au juste le parti orange par ces



Jean-Pierre Fabre

propos ?

En tout cas, il fallait s'attendre qu'après la désillusion de la C14 et trois débâcles électorales successives, que les militants de l'opposition, gonflés à bloc il y a quelques mois grâce aux discours démagogues de leurs leaders,

soient démotivés. Que va faire à présent l'ANC pour prouver à ses militants qu'elle est encore capable de quelque chose sur la scène politique togolaise ? Rendez-vous le 10 octobre 2020 pour le constater.

Edem D.

Côte d'Ivoire / Présidentielle

La Cour africaine des droits de l'homme, le clou dans la botte du pouvoir Ouattara

Décidément, on se dirige vers une guerre des normes juridiques entre la Côte d'Ivoire et la Cour africaine des droits de l'homme. Après Guillaume Soro, la Cour africaine des droits de l'homme (CAHDP) vient d'ordonner à la Côte d'Ivoire de réinscrire le nom de Laurent Gbagbo sur la liste des électeurs pour la présidentielle du 31 octobre prochain. A moins d'un mois de la présidentielle, le pays s'enfoncé dans un conflit ouvert sur plusieurs fronts entre les acteurs politiques, la société civile et désormais les institutions communautaires.

Victoire symbolique selon certains pour l'ancien président Laurent Gbagbo qui vient de prouver une fois encore, l'illégitimité de certaines décisions des autorités ivoiriennes. Pour autant sa radiation n'était que l'un des trois arguments avancés par le Conseil constitutionnel pour justifier le rejet de sa candidature à la présidentielle. Les juges avaient aussi invoqué le fait qu'il n'avait pas signé en personne sa déclaration de candidature. Et qu'il n'avait

pas non plus expressément renoncé à son statut de membre de droit du Conseil constitutionnel, autre motif d'irrecevabilité de candidature. C'est une ordonnance, c'est-à-dire une décision provisoire prise par la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, en attendant qu'elle statue sur le fond sur la requête de Laurent Gbagbo. La Cour ordonne donc à la Côte d'Ivoire de « suspendre la mention de la sanction pénale du casier judiciaire »



de Laurent Gbagbo, et « de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de lever immédiatement tous les obstacles empêchant le requérant de s'inscrire sur la liste électorale ». Comme il fallait s'y attendre, le ministre de la Communication et porte-

parole du gouvernement ivoirien, Sidi Touré, a jugé pour sa part que la CAHDP « est dans sa logique d'attenter à la souveraineté de l'État » ivoirien. « Les questions électorales relèvent de notre souveraineté nationale », a-t-il insisté. Acquitté en première

instance de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale de La Haye, Laurent Gbagbo, 75 ans, attend en Belgique un éventuel procès en appel. Il ne peut pas rentrer en Côte d'Ivoire, les autorités ivoiriennes refusant, selon ses avocats, de lui délivrer un passeport.

Ses recours en août dernier avaient tous été rejetés en Côte d'Ivoire. Il a par conséquent donc saisi le 7 septembre la Cour africaine. Sa radiation de la liste avait été entraînée par une condamnation en son absence à 20 ans de prison pour l'affaire dite du « braquage de la Bceao », par la justice ivoirienne en janvier 2018, alors qu'il était détenu à La Haye par la CPI.

T.M.

Madagascar

L'opposition unie va boycotter les sénatoriales

À Madagascar, une trentaine de partis politiques d'opposition se sont réunis vendredi 27 septembre à l'hôtel Panorama, dans le centre de la capitale, Antananarivo. Parmi eux, le parti TIM de l'ancien président Marc Ravalomanana et le HVM du chef de l'État sortant Hery Rajaonarimampianina. Ces derniers rejettent la tenue des sénatoriales le 11 décembre 2020. Une élection qu'ils jugent anticonstitutionnelle et précipitée, notamment parce que plusieurs communes ne disposent pas de grands électeurs et parce que la validation de l'ordonnance qui réduit le nombre de sénateurs de 63 à 18 est entachée d'irrégularités selon eux.



Une opération de vote au Madagascar

À l'issue d'une réunion de cinq heures, parlementaires et représentants de partis politiques d'opposition ont décidé de boycotter les prochaines élections sénatoriales. C'est ce qu'a indiqué Vonison Andrianjato, leur porte-parole et ancien ministre de Hery Rajaonarimampianina, dans une déclaration lue à la presse. « Cela devient une habitude du régime actuel de piétiner la Constitution. Les abus de pouvoir sont flagrants parce qu'il utilise les lois pour son intérêt personnel (...) Nous ne participerons pas à cette élection forcée du 11 décembre 2020. »

La Commission électorale nationale indépendante (Céni), qui a proposé la date du 11 décembre au gouvernement pour les sénatoriales, et la Haute Cour constitutionnelle, qui a déclaré conforme l'ordonnance qui réduit le nombre de sénateurs de 63 à 18, sont aussi visées par ce groupement d'élus et de partis politiques. Deux institutions en lesquelles ils indiquent ne plus avoir confiance.

Avec Rfi.fr

Burkina Faso/Présidentielle

Isaac Zida, ancien Premier ministre de la transition, investi candidat du MPS

Alors qu'il est sous le coup d'un mandat d'arrêt lancé contre sa personne pour désertion et insubordination, l'ancien Premier ministre de la transition burkinabé a été investi comme le candidat du Mouvement patriotique pour le salut vendredi 25 septembre dernier à Ouagadougou. Une cérémonie qu'il a suivie par visioconférence au cours de laquelle il a chargé la gouvernance du président Roch Marc Christian Kaboré.

Réfugié au Canada au lendemain de la prise de pouvoir du président Roch Marc Christian Kaboré, l'ancien Premier ministre de la Transition avait obtenu une autorisation pour s'y rendre pour des soins médicaux. Finalement celui qui s'était fait bombarder général de division sera radié des effectifs de l'armée à compter du 26 février 2016. Motif évoqué par le décret datant de janvier 2017 : absence irrégulière. Un mois plus tôt, le président Kaboré, à l'époque ministre de la Défense, déclarait que Yacouba Zida serait rayé de l'armée pour refus de répondre au conseil de discipline.

Promu général de division par le président Michel Kafando durant la Transition, Zida doit affronter plusieurs dossiers judiciaires comme son implication présumée dans la répression sanglante qui a précipité le départ de Blaise Compaoré en octobre 2014.

Le mandat d'arrêt qui a été lancé contre lui contient plusieurs chefs d'accusation liés à la désertion et à son insubordination. Mais



Yacouba Isaac Zida

rien de sérieux qui puisse justifier, selon le MPS, cette cabale « politico-judiciaire », l'empêchant de rentrer au pays pour participer à la vie politique de son pays. « Il a été radié des cadres des forces armées par un décret et comme si cela ne suffisait pas, on le poursuit encore pour désertion en temps de paix et pour insubordination, s'insurge Augustin Loada, président du MPS. Toutes les justifications du monde ne suffiront pas à occulter le caractère arbitraire et purement politique de cette décision, qui ne pourra se résoudre que politiquement, soit par la négociation soit par le rapport de force. » Dans un communiqué, signé par le porte-parole de

l'exécutif, Rémi Dandjinou, le gouvernement juge que le « MPS demande aux autorités de soustraire Yacouba Isaac Zida de toute action judiciaire, alors que celui-ci doit répondre devant la justice militaire des chefs d'inculpation de désertion en temps de paix et de refus d'obéissance ». « Le gouvernement réaffirme son double attachement au droit au retour dans son pays d'origine de M. Yacouba Isaac Zida d'une part et au principe de l'indépendance de la justice, d'autre part. (...) Le gouvernement ne peut, en aucune façon, interférer dans des questions qui sont du ressort du pouvoir judiciaire », poursuit le communiqué.

T.M.

Sur le marché financier régional Le Togo lève 27,5 milliards FCFA

Le Togo a récolté 27,5 milliards FCFA sur le marché financier régional, à la clôture ce vendredi 25 septembre 2020, via son émission d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT).



Le Togo a récolté 27,5 milliards FCFA sur le marché financier régional

C'est ce qu'a indiqué l'agence Umoa-Titres la semaine dernière, alors que le pays recherchait 25 milliards FCFA en vue d'assurer la couverture de ses besoins de financement du budget, gestion 2020.

Au total, le Togo a obtenu des souscriptions de plus de 71 milliards FCFA, correspondant à un taux de couverture de 284% de l'opération.

Le remboursement des obligations s'effectuera le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance fixée au 24 août 2025. S'agissant du paiement des intérêts, il se fera à un taux d'intérêt de 6,4% l'an, dès la première année, précise Umoa-Titres.

En rappel, les OAT ont été émises pour une maturité de 5 ans.

Avec Togo First

Crédits et dépôts bancaires

Voici les taux d'intérêt appliqués au 2^e trimestre de l'année au Togo

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) a publié les données sur les conditions de banque dans l'espace UEMOA au titre du deuxième trimestre 2020.

Au Togo, le taux d'intérêt débiteurs des crédits bancaires s'est situé à 7,45% au deuxième trimestre 2020, contre 7,68% le trimestre précédent, soit une baisse de 0,24 point, selon le rapport trimestriel de la Banque centrale (BCEAO). En glissement annuel, l'on note plutôt une régression de 0,19%.

Pour sa part, le taux d'intérêt moyen sur les nouveaux dépôts bancaires entre avril et juin 2020 se chiffre à 5,63%, au même niveau qu'au premier trimestre de l'année. Comparé au deuxième trimestre 2019, ce taux n'a augmenté que de 0,16%.

Au niveau de l'UEMOA, il est relevé une baisse des taux débiteurs. Le taux débiteur moyen s'est établi à 6,55% au deuxième trimestre 2020, contre 6,83% à la même période de l'année précédente. Le taux d'intérêt moyen appliqué aux dépôts à terme est quant à lui passé de 5,28% au deuxième trimestre



2019 à 5,11% au cours du deuxième trimestre 2020.

Au noter que sur le marché monétaire, le taux moyen pondéré des injections de liquidité à une semaine effectuées par la Banque centrale s'est situé à 2,4617% au deuxième trimestre 2020, en baisse de 43 points de base par rapport au trimestre précédent.

«Il convient d'indiquer que dans le but de contrer les impacts négatifs de la pandémie liée à la Covid-19 sur le système bancaire et assurer le financement de

l'Union, la Banque Centrale a décidé d'organiser, à compter du 27 mars 2020, les adjudications sur ses guichets d'appel d'offres au taux fixe de 2,50%. Ce taux a été réduit de 50 points de base à partir du 24 juin 2020. Sur le marché interbancaire, le taux d'intérêt sur le compartiment à une semaine est ressorti en baisse de 63 points de base pour s'établir à 3,4883% au deuxième trimestre 2020 », rappelle la BCEAO dans son rapport.

Avec Togo Business News

**ACHETEZ & LISEZ
DESORMAIS**



**SUR
MONKIOSK.com**
www.monkiosk.com

sur le portail



www.alome.com

WWW.TOGOMATIN.TG

Zoom sur le Togo qui qui impacte
trille et ose

Suivez notre actualité sur
whatsapp (infos en DM)
www.togomatin.tg



: @Togomatin1



: Togomatin



: [instagram.com / togomatin](https://www.instagram.com/togomatin)



: www.togomatin.tg

TAUX: 0%



* Offre soumise à conditions

Oxy Conseil

**Pour une belle rentrée
scolaire et un avenir assuré !**

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Disponible en **24 heures**



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>





AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DES LOCAUX DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA A ABIDJAN

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

La BCEAO envisage l'extension des locaux du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Aussi, lance-t-elle cet avis d'appel d'offres pour sélectionner le prestataire ou le groupement de prestataires qui sera chargé de la conception et de la réalisation de l'immeuble dudit Secrétariat Général.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à cet appel d'offres, les prestataires en bâtiment et travaux publics installés ou pouvant exercer en Côte d'Ivoire.

Les entreprises installées en dehors de la Côte d'Ivoire ne pourront être admises à participer à cet appel d'offres que si elles sont en groupement conjoint avec une ou des entreprises ivoiriennes.

Ainsi, plusieurs prestataires peuvent se constituer en groupement conjoint afin de pouvoir couvrir toutes les compétences requises pour l'exécution du marché, à savoir :

- la maîtrise d'œuvre du projet d'extension du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA (conception architecturale, études techniques, suivi architectural et technique des travaux) ;
- le contrôle normatif du projet en phases d'études et de réalisation ;
- l'exécution des travaux de bâtiment, tous corps d'état ;
- en cas de groupement de prestataires, le mandataire commun devra obligatoirement être solidaire.

3. CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA à Abidjan est bâti sur un terrain d'une surface de 5 011 m². Il comprend un bâtiment principal et des locaux annexes. Le bâtiment principal est un immeuble de 4 niveaux (R+3). La surface de plancher des étages courants du bâtiment principal est de 1 771 m² dont 361 m² de circulation.

Le projet d'extension vise à augmenter la capacité d'accueil des locaux pour faire face aux besoins prévisionnels en effectifs.

Compte tenu de l'exiguïté du terrain, il est envisagé de procéder à une extension en hauteur de l'immeuble principal en aménageant 4 niveaux supplémentaires.

4. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier complet d'appel d'offres peut être retiré à partir du 2 septembre 2020 au Secrétariat du Chef du Service des Affaires Administratives du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, sis au Boulevard Botreau Roussel (Rue privée CRRAE-UMOA, 01 BP 7 125 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE, contre remise d'un chèque à l'ordre de la BCEAO, d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA.

5. VISITE DES LIEUX

Une visite des lieux obligatoire sera organisée le mercredi 16 septembre 2020 à partir de 10 h (TU). Les inscriptions à la visite doivent être effectuées à l'adresse suivante : courrier.z02dmg@bceao.int. Les intéressés sont invités à se présenter Secrétariat Général de la Commission Bancaire 10 h 00 (T.U).

6. DEPOT DES OFFRES

En raison du contexte sanitaire, les offres devront être transmises uniquement sur support numérique, par courrier express adressé à la Direction du Patrimoine et de la Sécurité, au Siège de la BCEAO à Dakar, sis à Avenue Abdoulaye FADIGA, BP 3108, au plus tard le 30 octobre 2020 à 12 heures TU.

N.B : Les présent avis ainsi que les Instructions aux Soumissionnaires et le Cahier des Prescriptions Spéciales relatifs au projet sont mis en ligne sur le site web de la BCEAO (www.bceao.int), dans la rubrique « Marchés publics et Achats »

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FILA«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com
 Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 21 au 28 /9/ 2020

ETOILES	10 Av. Nle Marche	22 21 88 47
STE RITA	Face Hôtel SANA	22 20 90 16
N.D. de MEDJ	Rue Gaitou	22 35 20 02
OLIVIERS	Bd. H.Boigny	22 27 04 34
EMMANUEL	Kodjoviakopé	22 20 76 19
SOURCE VIE	Face C.Protestant	22 22 45 71
LIBERATION	Av.Libération	22 22 25 25
LA PROSPERITE	DPJ	70 44 86 96
GBEZE	Bd Jean Paul II	22 26 32 61
BAH	Hédzranawé	22 26 03 20
St PIERRE	Hédzranawé	22 26 19 73
PEUPLE	Marché NUKAFU	22 26 84 22
DEO GRATIAS	KEGUE	96 80 08 93
UNION	Bd.Malfakassa	22 27 71 640
GRAIN D'OR	Carrefour Zorrobar	22 70 06 90
ELI-BERECA	Adidogomé	99 91 13 42
LA REFERENCE	Adidogomé	96 80 09 96
BONTE	Route de SEGBE	93 95 80 78
DE LA VICTOIRE	Avédji	70 45 74 92
JAHNAP	Djidjolé-Gakli	22 51 22 86
VERTE	Klikamé	22 25 03 26
LUMIERE	Agbalepédogan	70 43 15 49
ORCHIDEES	LLEO 2000	70 43 39 49
SOLIDARITE	Vakpossito	22 50 37 07
ARC-EN-CIEL	Agoè-Téléssou	70 42 50 00
LA GRACE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
CLEMENCE	CEET d'Agoè	70 19 35 35
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
ESPACE VIE	Agoè Logopé	99 85 89 07
LA BARAKA	Agoè LOGOPE	90 17 49 28
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito	70 42 34 64
TCHEP'SON	Togblékopé	70 42 94 41
ZOSSIME	Zossimé	70 46 26 64
ST PHILIPPE	Sanguéra	90 67 33 24
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
LA FLAMME D'AMOUR	Agodékè	70 45 70 14

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Blague du jour

Le Curé ne ment jamais ; constatez vous-même!
 Une dame distinguée rentre de Suisse en avion. Elle se retrouve assise à côté d'un brave curé à qui elle demande : "Pardou, Mon père, est-ce que je pourrais vous demander une faveur ?"
 - "Bien sûr, ma fille, que puis-je faire pour vous ?"
 - "Voici : je me suis achetée un épilateur électrique super sophistiqué que j'ai payé extrêmement cher. J'ai vraiment dépassé les limites permises et j'ai peur de me le faire confisquer à la douane. Ne pourriez-vous pas le dissimuler sous votre Grande soutane ?"
 - "Bien sûr que je le peux, mon enfant. Seulement je dois vous avertir que je ne sais pas mentir..."
 - "Vous avez tellement bon visage, on ne vous posera sûrement aucune question." Dit la dame. Et elle lui remet l'épilateur. L'avion arrive à destination. Et vint le tour du curé de se présenter devant le douanier : - "Mon père, vous avez quelque chose à déclarer ?" Dit le douanier. - "De la tête à la ceinture, je n'ai rien à déclarer, Mon fils." Trouvant cette réponse un peu étrange, Le douanier ajoute : - "Et de la ceinture vers le bas, qu'est-ce que vous avez ?"
 - "J'ai là un merveilleux petit instrument destiné aux femmes, mais qui n'a jamais été utilisé..."
 Et dans un grand éclat de rire, Le douanier dit : "Allez, passez, Mon père. Au suivant!"
 A quoi le douanier a pensé en éclatant de rire ?
 Et le curé a-t-il menti ?

LEÇON DE VIE

Un rat avale un diamant dans une maison, et le propriétaire de la maison engage quelqu'un pour chercher et tuer le rat coupable.
 Lorsque le chasseur arrive, il trouve une centaine de rats entassés mais un seul à côté. Il tue ce dernier et retire de son ventre le diamant. Stupéfait... ! Le propriétaire lui demande : " Comment avez-vous pu identifier ce rat ?"
 Le chasseur répond : "C'est simple quand un idiot devient riche, il s'éloigne de ses frères."
 « Ne laissons pas les biens matériels remplacer nos proches. L'argent peut aller et revenir, mais un être cher, une fois qu'on le perd, c'est pour de bon. »
 Reste humble toute ta vie car Dieu résiste aux orgueilleux mais fais grâce aux humbles .

Histoire drôle

Un aveugle ne pouvant pas lire le menu au resto, demande au gérant de lui apporter 5 cuillères non lavées utilisées par des clients.
 Le gérant les lui apporte.
 Il les sent et dit :
 - Apportez moi une soupe de cabri au piment frais. Après 7 jours, le gérant dit à sa femme Solange : " Le fameux aveugle arrive encore; frotte les cinq cuillères sur ton string et on verra quel plat il commandera aujourd'hui puisqu'il est si fort en odorat".
 L'aveugle après avoir senti la 1ère cuillère s'écria : "Euh! c'est ici que Solange travaille ?
 Imaginez la suite!

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Littérature togolaise/ Koffi Ahadzi-Nonou

« Constitutions et régimes politiques du Togo, de 1960 à nos jours », un ouvrage tant attendu

L'ouvrage « *Constitutions et régimes politiques du Togo, de 1960 à nos jours* » du professeur Koffi Ahadzi-Nonou vient de paraître aux éditions à visée panafricaine « Graines de pensées ». Cette énième œuvre du professeur togolais Koffi Ahadzi-Nonou a été au cœur de toutes les attentions, le 24 septembre dernier à l'Auditorium de l'Université de Lomé. Des professeurs, des enseignants-chercheurs, des étudiants à la faculté de droit à l'université de Lomé, des ministres ainsi que des anciens ministres ont fait le déplacement pour la cérémonie de dédicace de ce chef d'œuvre.

Dans un pays, la Constitution vise à garantir les droits fondamentaux des citoyens et à organiser les séparations des pouvoirs. Aussi la Constitution pose-t-elle par exemple, le principe de l'égalité des citoyens devant la loi. Le constitutionalisme au Togo dure déjà soixante (60) années au Togo. « Le Togo a s'est doté de plusieurs Constitutions, et a connu huit régimes constitutionnels, mais nous n'avons pas d'ouvrage qui synthétise et qui nous rappelle notre histoire constitutionnelle », atteste le professeur Adama Kpodar, vice-président de l'Université de Kara.

D'après l'auteur Koffi Ahadzi-Nonou, son livre « Constitutions et régimes politiques du

Togo, de 1960 à nos jours » répond à une nécessité. « Jusqu'à présent il n'y avait pas d'ouvrage de droit constitutionnel ou en tout cas d'ouvrage dédié à l'étude des Constitutions et des régimes politiques du Togo. Et donc, j'ai éprouvé le besoin de combler ce vide en rédigeant cet ouvrage qui fait l'analyse de toutes les Constitutions dont le Togo s'est doté depuis 1960 jusqu'à nos jours », a-t-il révélé.

Faisant partie des présentateurs du livre « Constitutions et régimes politiques du Togo, de 1960 à nos jours » du professeur et ancien président de l'Université de Lomé, Ahadzi-Nonou, le professeur Ferdinand Adama Kpodar pense qu'il y a deux choses fondamentales à retenir

dudit ouvrage de son maître. « Il y a les dates '1960' ; '2020' et l'histoire constitutionnelle », précise-t-il.

Pour la toute première fois dans l'histoire, grâce à ce recueil du politiste et constitutionnaliste Ahadzi-Nonou, le Togo dispose d'un manuel qui peut renseigner sur son histoire constitutionnelle. « Cet ouvrage est la bienvenue parce qu'il éclaire sur cette histoire constitutionnelle en nous rappelant d'où nous venons en éclairant le citoyen et le spécialiste sur les différentes Constitutions, les différents régimes et dans quelle condition ces Constitutions ont été appliquées au Togo pour nous éclairer sur l'avenir », ajoute-t-il.

La problématique de l'ethnie dans le



Professeur Ahadzi-Nonou procédant à la dédicace de son ouvrage

constitutionnalisme, la question de la démocratie, ou encore la préoccupation de la notion de « l'Etat Nation » depuis l'accession à l'indépendance sont les quelques thématiques abordées dans ce nouveau livre de droit constitutionnel de M. Ahadzi-Nonou. « Comment faire pour bâtir des Etats qui soient forts, qui exercent la plénitude des compétences sur l'ensemble du territoire national, et qui soient assis pour qu'ils reposent sur une nation c'est-à-dire une population qui ait la volonté de vivre ensemble en paix ?

C'est cette problématique-là véritablement qui a nourri mon ouvrage et à laquelle j'ai tenté d'apporter une réponse », témoigne l'auteur.

Koffi Ahadzi-Nonou est un professeur titulaire et agrégé de droit public et de sciences politiques. Il a enseigné à la faculté de droit de l'Université de Lomé et dans plusieurs universités africaines et françaises. Président de l'Université de Lomé de 2006 à 2014, il a été juge à la Cour constitutionnelle de 2014 à 2019.

Nadia E.

Lire

« *Le Premier Jour* » de Marc Levy. Ed Robert Laffont. 2009 Pp 180-181 »

« ...Une statue d'Atlas domine la grande salle du palais, sur le sol trois gigantesques cartes en marbre représentent, pour l'une un hémisphère occidental, pour l'autre un hémisphère oriental et pour la troisième une carte des étoiles. Jan Vackeers fêterait bientôt ses soixante-seize ans, il en paraissait dix de moins. Il entra dans la Burgerzaal, foula la Voie lactée, marcha sur l'Océanie, traversa l'océan Atlantique d'une enjambée et poursuivit son chemin vers l'antichambre où l'attendait son rendez-vous. Quelles sont les nouvelles? demanda-t-il en entrant. Surprenantes, monsieur. Notre Française bénéficie d'une double nationalité. Son père était anglais, un botaniste qui a passé une grande partie de sa vie en France. Rentré sur ses terres natales en Cornouailles, juste après son divorce, il y est mort d'un arrêt cardiaque en 1997. Le certificat de décès et l'autorisation d'inhumation figurent au dossier. Et la mère? Décédée elle aussi. Elle était enseignante en sciences humaines à la faculté d'Aix-en-Provence. Elle fut tuée en juin 2002, dans un accident de voiture. Le chauffard qui l'a percutée avait 1,6 gramme d'alcool dans le sang. Épargnez-moi les détails sordides! Demanda Jan Vackeers. Une sœur, de deux ans son aînée, elle travaille dans un musée parisien. Fonctionnaire du gouvernement français? En quelque sorte. Il faudra en tenir compte. Venez-en à cette jeune archéologue, s'il vous plaît. Elle s'est rendue à Londres pour se présenter devant le jury de la Fondation Walsh. Et, comme nous le souhaitions, elle a remporté la dotation, n'est-ce pas? Pas exactement, monsieur, le membre du jury qui travaille pour nous a fait tout son possible mais la président n'était pas influençable. Votre protégée partage son prix avec un autre candidat. Est-ce que cela sera suffisant pour qu'elle reparte en Ethiopie? Un million de livres sterling, c'est une somme qui devrait largement lui suffire à poursuivre ses recherches. Parfait. Avez-vous d'autres choses à m'apprendre? Votre jeune archéologue a fait la connaissance d'un homme au cours de la cérémonie. Ils ont poursuivi leur soirée dans un petit restaurant et à l'heure qu'il est, tous deux ... Je pense que cela ne nous concerne pas, interrompit Vackeers. A moins que vous m'annonciez demain qu'elle renonce à ses projets de voyage parce qu'ils ont eu un coup de foudre l'un pour l'autre. Ce qu'elle fait de ses nuits lui appartient. C'est que, monsieur, nous avons aussitôt pris nos renseignements; l'homme en question est un astrophysicien qui dépend de l'Académie des sciences britannique. Vackeers avança jusqu'à la fenêtre pour contempler la place en contrebas. Il la trouva encore plus belle de nuit que de jour. Amsterdam était sa ville et il l'aimait plus que toute autre. Il en connaissait chaque ruelle, chaque canal, chaque édifice. Je n'aime pas beaucoup ce genre d'imprévu, reprit-il. Astrophysicien dites-vous?... »

africa

www.africardv.com

Rdv

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

Éperviers du Togo

Que valent les nouveaux sélectionnés par Claude Le Roy ?

Les Éperviers du Togo profiteront de la journée Fifa pour disputer deux rencontres amicales à Tunis (Tunisie), notamment contre la Libye le 08 octobre 2020 et face au Soudan le 12 du même mois. Pour ces matchs tests, le sélectionneur national du Togo, Claude Le Roy a convoqué 25 joueurs dont quatre sélectionnés pour la première fois. Qui sont-ils et que valent-ils ?



Les Éperviers du Togo à l'entraînement

Les quatre joueurs nouvellement appelés dans le nid des Éperviers par le "sorcier français" Claude Le Roy, sont Etienne Amenyido, Loïc Bessilé, Yessoufou Atte et Josue Doko.

Etienne Amenyido, est un avant-centre évoluant à Osnabruck en deuxième division allemande. Déjà deux buts en ce début de

saison en championnat et coupe d'Allemagne. Courtisé à la fois par le Togo et le Cameroun, le défenseur Loïc Bessilé a été convaincu par Claude Le Roy. Actif au sein de la réserve bordelaise, Loïc est capable d'évoluer dans l'axe comme dans les deux couloirs. Il a déjà défendu les couleurs des sélections françaises de jeunes.

Le joueur est actuellement convoité par plusieurs clubs européens dont Borussia Dortmund et le RB Leipzig.

Yessoufou Atte est un milieu de terrain qui est entendu pour soulager l'entrejeu des Éperviers en difficulté sur le plan défensif ces deux dernières années. Enfin, le jeune

Josue Doko, un prodige. Il a commencé avec l'académie Planète foot de Lomé avec laquelle il a remporté le titre de meilleur buteur dans le tournoi Charles Tokplé des U15 en 2016. Puis l'année suivante, en 2017, il remporte à nouveau la distinction de meilleur buteur du tournoi Sergio sport avant de partir au Ghana pour continuer sa formation à Wafa.

La liste des 25 joueurs convoqués se présente comme suit :

Abotchi Dové (JDR Stars FC-Afrique du Sud); Agbozo Klusseh (Dyto-Togo); Aigba Moubarak (AS OTR-Togo); Amah Tchoutchoui Kangnivi (Gbohloe-Su-Togo); Amevor Kodjo Mawuna (FC Eindhoven-Holland); Amenyido Etienne (Osnabruck-Allemagne); Atchou Franco (Fremag-Danemark); Atte Yousoufou (Wafa S.C-Ghana).

AYITE Floyd (Genclerbirligi-Turquie); Barcola Malcolm (OL-France); Bebou Ihlas (Hoffenheim-Allemagne); Bessilé Loïc (Bordeaux-France) ; Denkey Kevin (Nîmes Olympiques-France)

; Doko Josué (Wafa S.C-Ghana) ; Donou Hubert (CS Sfaxien-Tunisie) ; Dossevi Matthieu (Sans Club); Djene Dakonam (Getafe-Espagne); Gbegnon Simon (Dinamo Tbilisi-Georgie). Henen David (Charleroi-Belgique) ; Laba Kodjo Fo-Doh (Al-Ain Fc-Eau); Lawson Steve (Livingstone-Ecosse); Mlapa Peniel (Al-Ittihad Kalba S.C-Eau); Seko Serge (Cs Chebba -Tunisie) ; Sunu Gilles (Chateauroux-France) ; Tchakei Marouf (Asko-Togo).

Serge Seko, milieu de terrain évoluant en Tunisie, est de retour en sélection. C'est le même cas de figure pour le défenseur Mawouna Amevor, après 5 ans d'absence. Les deux matchs tests rentrent dans le cadre des préparatifs des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2022. Une double confrontation contre les Pharaons d'Égypte logés dans le groupe G avec les Éperviers du Togo aux côtés du Kenya et des Comores.

Attipoe Edem Kodjo

Criminalité dans le sport

L'UNODC et la Fifa s'entendent

L'Office des Nations unies contre les drogues et le crime (UNODC) et la Fifa ont signé ce lundi 14 septembre 2020 un mémorandum d'entente. La convention a pour objectif d'intensifier la coopération conjointe des deux institutions pour mieux combattre les menaces que pose la criminalité dans le sport.

Le patron de la Fifa, Gianni Infantino a été accueilli ce jour dans les locaux de la prestigieuse agence onusienne à Vienne en Autriche. L'Office des Nations unies contre les drogues et le crime, est la plus haute agence anti-corruption de l'ONU. Le document paraphé par Ghada Fathi Waly, directrice exécutive de l'UNODC, et le président de la Fédération internationale de football association, est relatif à la lutte contre la corruption et le crime dans le sport. Selon les signataires, ce mémorandum devrait permettre de réfléchir à la façon dont le football peut être utilisé comme

vecteur de renforcement de la jeunesse contre la criminalité et la consommation de substances en proposant des formations sur les compétences essentielles.

« Le sport permet le développement des enfants et des jeunes et nous avons plus que jamais besoin du sport dans l'après-Covid-19 pour rendre les gens plus sains et plus heureux, mais aussi pour faire renaître l'emploi. Cependant, pour exploiter le pouvoir du sport, nous devons en protéger l'intégrité », a laissé entendre Ghada Fathi Waly.

Le président de la Fifa s'est réjoui en indiquant



Gianni Infantino, président de la Fifa

que depuis 2016, la Fifa nouvelle version a fait de grands pas en avant en matière de bonne gouvernance, mais aussi dans le domaine de l'intégrité du football, notamment dans la lutte contre la manipulation des matchs et la protection des enfants dans le football.

L'UNODC a également accepté de son côté de participer à une consultation lancée par la Fifa, avec d'autres organisations

sportives, des autorités intergouvernementales, différentes agences gouvernementales et agences spécialisées dans l'objectif d'établir une entité internationale multi-sports et multi-agences indépendante qui enquêtera sur les cas d'abus dans le sport.

Le mandat de cette entité comprendra la création d'une structure hiérarchique de confiance ; la formation d'un groupe d'experts mondial pouvant être

rapidement mobilisé afin de proposer une gestion des cas spécialisée et un soutien aux victimes, aux témoins et aux lanceurs d'alerte au niveau local ; la normalisation des sanctions et des mesures disciplinaires et la création d'un processus de dépistage pour s'assurer que les auteurs des actes ne puissent passer d'une région à l'autre, d'un sport à l'autre, voire échapper à la justice.

A.E.Kodjo

Entreprise

Le cabinet M & M Advisors a désormais son siège à Agoe-Nyivé

Le cabinet M et M Advisors spécialisé en conseil et management, a inauguré jeudi dernier son siège dans le quartier Agoe-Nyivé à Lomé. Ce fut dans une ambiance festive marquée par l'épidémie de coronavirus que combat le Togo depuis le mois de mars. Cela n'a toutefois pas terni la solennité de l'événement. Le respect des mesures barrières était de rigueur.

Après avoir partagé les locaux du quotidien privé Togo Matin pendant quelques années, « le petit » a finalement grandi. Le cabinet M & M Advisors dispose désormais de ses propres locaux, mieux adaptés à ses besoins actuels et

mais nous avons réussi à trouver l'équilibre nécessaire pour avancer. J'ai l'habitude de dire que j'ai trouvé une terre fertile, et je préfère la cultiver », a témoigné Tchakinguena Abdel-Salami, le plus proche collaborateur de monsieur Mafongoun.



Le DG M&M Advisors dévoilant l'enseigne



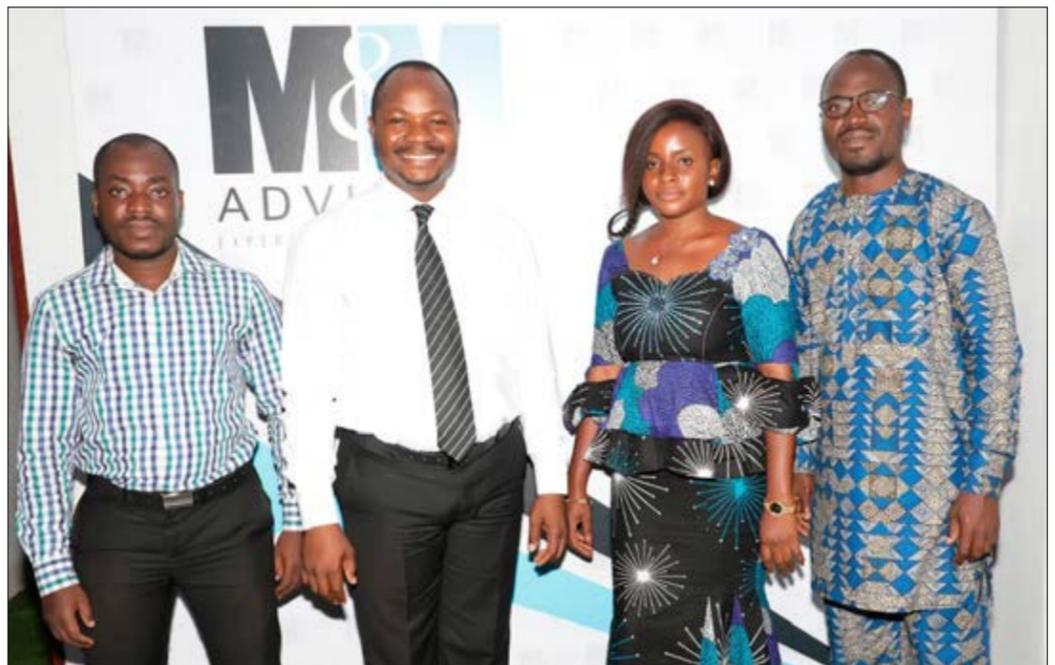
Amis et proches de M&M Advisors

futurs. « C'est une petite équipe qui cherche à grandir. Je voudrais dire merci à toutes les personnes qui une fois dans la vie m'ont aidé sur le plan professionnel. Je voudrais célébrer le travail, le bon, le juste, la qualité. Je voudrais que pour les jours à venir vous continuiez à me faire confiance. L'équipe va grandir. Je voudrais faire du grand et du lourd », a déclaré Moïse Dodji Mafongoun, le directeur général du cabinet.

L'aventure ne vient donc que de commencer. Le cabinet M & M Advisors est spécialisé dans les domaines suivants : études, audit, formation et conseils. Plusieurs compétences s'expriment en son sein. D'autres vont certainement s'y ajouter dans l'avenir. « M & M Advisors est une aventure inattendue. C'est le fruit de deux aspirations différentes. Cela n'a pas été facile,

C'est donc un nouveau départ, de nouveaux défis à relever pour ce jeune cabinet et son équipe. En tout cas, ceux qui connaissent le premier responsable de ce cabinet pour son engagement sans faille dans le travail, sont convaincus que M & M Advisors a de beaux jours devant lui. Il faut noter qu'il y avait des personnalités de marque au rendez-vous du vendredi dernier. Parmi elles, Toba Tanama, directeur de l'Information et de la Communication et de la République togolaise, Massama-Esso Assih, secrétaire d'Etat chargée de l'Inclusion financière, Naka Gnassingbé, directrice générale de l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF), des journalistes, des communicateurs, des professionnels du secteur, des amis etc...

Edem Dadzie



L'équipe de M&M Advisors autour du DG, 2^e à gauche



Le DG présentant sa société à des invités de marque



DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DE JEUNE AFRIQUE



BLACK LIVES MATTER Une colère noire

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

chez votre marchand de journaux
et en édition digitale pour seulement

1€

www.jeuneafrique.com

